La Boite à Outils : Les Renouées asiatiques

n°1 Août 2021

Une plante invasive à contenir !

Largement présentes dans nos vallées, en bordure de routes et de cours d'eau, les Renouées se propagent principalement par leurs rhizomes (racines).

Leur multiplication par segments de tiges ou rhizomes sont très efficace, même avec de tous petits morceaux (1 à 2 cm).

L'implication de chacun reste essentielle pour lutter contre ces invasives.

Un plan de gestion est régulièrement réactualisé sur le territoire.

Des travaux de lutte contre la propagation des Renouées sont réalisés depuis 2014.

Les renouées asiatiques (*Fallopia sp*) sont des plantes exotiques, originaires d'Asie et introduites en Europe au XIX^{ème} siècle comme plantes ornementales.
Du fait de leur caractère envahissant, celle-ci se sont largement propagées à partir des années 60 et 70, avec la généralisation des travaux hydrauliques et des extractions en rivière.

Ces plantes vivaces, buissonnantes, aux tiges creuses, peuvent atteindre 4 m de haut. Leur système racinaire (rhizome) peuvent quant à elles, atteindre 4 m de profondeur.

En automne et hiver les massifs de Renouée se reconnaissent à la couleur rouge / brune des cannes sèches.

Leurs grandes feuilles en forme de cœur et leurs grappes de fleurs blanches sont facilement reconnaissables.

Un impact considérable

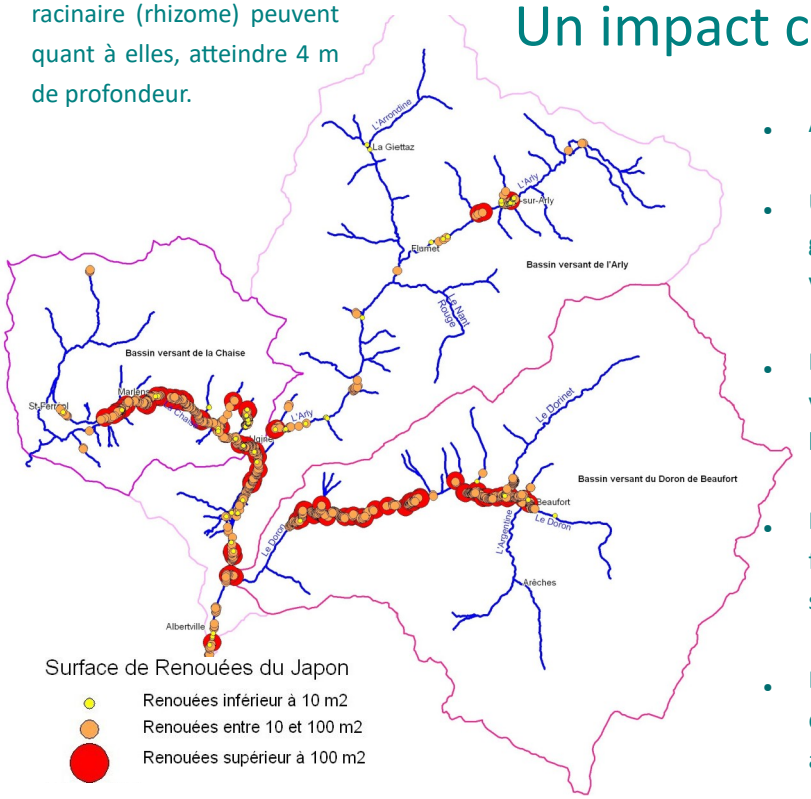

- Accès difficile aux berges
- Uniformisation du paysage, la rivière n'est plus visible
- Diminution de la biodiversité par étouffement de la flore locale
- Fragilisation des berges du fait de l'enracinement superficiel
- Diminution de la capacité d'accueil des milieux aquatiques

Prévenir l'implantation...

Contrôler l'origine des matériaux en cas de remblais

Le principal vecteur de propagation de la plante est l'homme, par le transfert de matériaux infestés. Lors de travaux ou d'aménagement, tout apport de terre végétale ou autre remblai doit être réalisé avec l'assurance de la provenance des matériaux.

Conserver un milieu naturel végétalisé et diversifié

La meilleure prévention contre la Renouée reste le caractère naturel et diversifié des milieux. Il est essentiel de revégétaliser les zones mises à nues par des travaux dans les secteurs à risques. Il est nécessaire d'éviter leur dissémination et installation dans des secteurs vierges.

...et limiter le développement

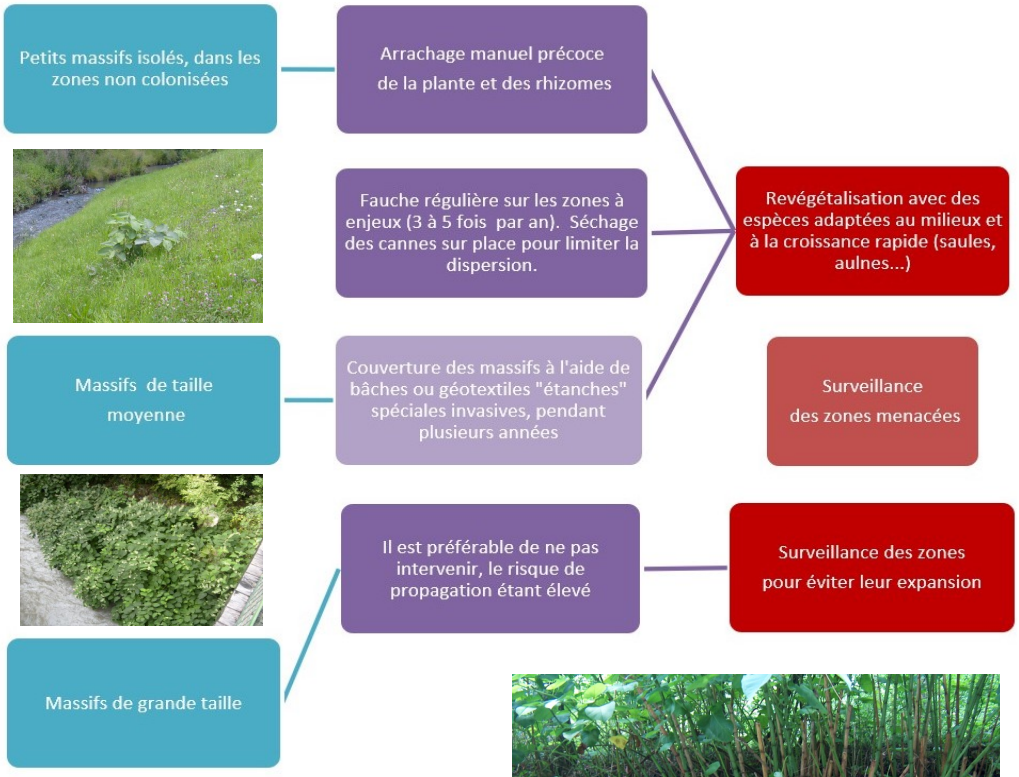

Le choix du scénario de lutte contre les Renouées doit être adapté au contexte (contraintes environnementales, techniques et financières). Les actions mises en œuvre ne doivent pas entraîner la contamination d'autres sites.
D'autres méthodes existent, n'hésitez pas à nous contacter.

8 principes de lutte contre les Renouées :

- Ne pas planter de Renouée
- Ne pas laisser de berges nues/éviter les coupes à blanc, re-végétaliser d'urgence
- Ne pas traiter chimiquement (interdit à moins de 5 m des cours d'eau)
- Ne pas broyer grossièrement les tiges (attention aux épareuses, gyrobroyeurs, débrousailleuses)
- Ne pas transporter les tiges et les rhizomes
- Ne pas déposer de remblais infestés de rhizomes ou de bouts de tiges
- Ne pas laisser de débris de Renouée piégés dans les outils et roues de véhicules
- Ne pas composter les cannes ou rhizomes de renouée
- Ne pas se décourager !

SMBVA
Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly

Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly
Hôtel de ville - BP2 - 73401 UGINE Cedex
Tél : 04 79 37 34 99

contact@riviere-arly.com
www.riviere-arly.com

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe technique du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly.

Suivez-nous sur twitter : #RiviereArly

Conception/rédaction : SMBVA